

QUEL EST LE ROLE D'UN MAIRE ?

Question d'actualité en cette année d'élections

Premier magistrat de la commune, il est :

1. **Agent exécutif de la commune.**
2. **Représentant de l'Etat.**
3. **Il administre la collectivité.**

Dans les grandes communes, il détient le pouvoir de gestion du personnel, il est le supérieur hiérarchique des agents de la commune et décide de l'organisation des services, des priorités dans les missions et des moyens à mettre en œuvre.

Dans les petites communes, il est chargé de l'exécution des décisions du conseil municipal et agit sous contrôle de ce dernier.

Il propose le budget et ordonne les dépenses, il a le pouvoir de sauvegarder les intérêts de la commune. Il fait voter la fiscalité communale.

Il représente la commune en justice, passe les marchés, signe les contrats, gère le patrimoine communal. (carte communale, achat ou vente de terrains communaux)

Il exerce les compétences déléguées par le conseil municipal et doit lui rendre compte de ses actes. Les délégations portent sur des domaines très divers : affectation des propriétés communales, réalisation des emprunts, délégations dans les collectivités territoriales, comme la communauté de

communes, organisation des écoles.

Le Maire peut déléguer à un adjoint ou un conseiller municipal les attributions qui lui ont été confiées par délégation.

Le Maire est titulaire de pouvoirs propres, en matière de police administrative (il est chargé de maintenir l'ordre public – problèmes de voisinage – problèmes d'animaux errants - comme le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques), en matière d'urbanisme (il doit donner son avis pour la délivrance de permis de construire)

Responsabilités du Maire de la commune : elles peuvent être de nature administrative, civile, pénale, financière. Le Maire devra veiller à souscrire les assurances couvrant la responsabilité de la commune, à l'occasion de travaux, par exemple, et souscrire les assurances personnelles nécessaires pour couvrir son risque personnel civil ou pénal. Il faut remarquer que bien souvent il s'agit de délits non intentionnels, mais que les tribunaux sanctionnent.

Les adjoints et les conseillers délégués.

Les adjoints sont chargés d'assumer des fonctions que le Maire leur confie, et éventuellement de suppléer le Maire en cas d'empêchement (dans l'ordre de nomination). Ils exercent leur responsabilité dans un domaine spécifique, en rapport avec leurs compétences et leurs

motivations : finance, habitat, culture, environnement, syndicats intercommunaux, eau, électricité...

2. En tant qu'agent de l'Etat.

Sous l'autorité du Préfet, le Maire remplit des fonctions administratives, dont notamment :

La publication des lois et règlements

L'exécution des mesures de sûreté générale (relayer les avis de tempête, par exemple)

L'organisation des élections. (gestion de l'état civil, des listes électorales)

La légalisation des signatures.

Sous l'autorité du procureur de la République, il exerce des fonctions dans le domaine judiciaire : il est officier d'état civil et officier de police judiciaire sur le territoire de sa commune.

Le Maire joue le rôle d'ambassadeur de la commune auprès des pouvoirs publics et de tous les interlocuteurs qui peuvent influencer sur le sort de la commune.

Les élections

Une fois le conseil municipal élu :

Le premier conseil municipal, sous la Présidence du doyen d'âge, élit le Maire. Une fois le Maire élu, celui-ci préside le conseil municipal.

Il est ensuite procédé à l'élection d'un ou plusieurs

adjoints, ainsi qu'aux délégués dans les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale). Ensuite l'élection des représentants dans les commissions : finance, voirie, culture, habitat, écoles, syndicats intercommunaux eau, électricité, fêtes.....

Le Maire, dans un second conseil municipal, devra ensuite proposer le budget, proposer la fiscalité communale, fixer les indemnités de fonction. Il devra faire un état des lieux sur les données financières de la commune, les données patrimoniales, les données générales, les assurances communales, responsabilité de la commune, personnelle et pénale du Maire, responsabilité civile générale de la commune, assurance dommages aux biens, les travaux en cours et les projets qu'il compte soumettre au conseil municipal. Jean-Louis DUCLAUX

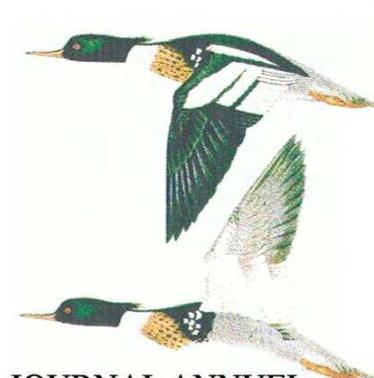
LE PREMIER MAIRE (WIKIPEDIA)

La naissance de la commune en tant que telle remonte au x^e siècle. Puis, au xii^e siècle, le maire fait son apparition. En effet, dès lors que la commune était reconnue juridiquement et politiquement, il lui restait à se doter de représentant. Selon l'époque et les lieux, on parlera de pairs, d'échevins ou de conseillers.

Le mot maire trouve son origine dans le polyptyque d'Irminon, ouvrage de droit d'un abbé de Saint-Germain-des-Prés au ix^e siècle. Il emploie le mot maior quand il parle du représentant de l'aine : c'est celui qui administre le village pour le compte du seigneur.

N°20

LE CANARD DE FALVY



JOURNAL ANNUEL

JANVIER 2014

2014



petite visite pour se restaurer ou partager un verre entre amis.

Le 25 mai, 70 personnes, enfants et adultes, se sont retrouvés en toute simplicité, dans la grange de Mr Desmidt, pour un barbecue géant. Les convives ont tout d'abord débuté les festivités par des parties de jeux picards et ont continué autour d'un apéritif très garni, avant de se mettre à table pour partager ensemble, salades, grillades, saucisses, fromages et desserts, amenés par tous. Seul le temps n'était pas au rendez-vous pour un mois de mai. Une soirée qui s'est poursuivie jusque tard dans la nuit.

Le 2 juin l'association organisait une journée de pêche à la truite au vivier d'Omignon de St Christ. Une trentaine de pêcheurs se sont retrouvés vers 8H00 au bord de l'eau. A 12H00 nous nous sommes donné rendez-vous pour se restaurer au bord de l'eau, il manquait quelques degrés de chaleur pour un mois mais cela n'a pas découragé les 78 convives.

Suite sur la page volante

Le mot du maire

C'est avec un peu de nostalgie que je m'adresse en tant que maire, probablement pour la dernière fois, dans "ce bon vieux Canard de Falvy". En effet, cela fait maintenant 30 ans, mandat après mandat, que vous m'accordez votre confiance et je vous en remercie

De 1983 à 1994 conseiller municipal
De 1994 à 2008 Adjoint au Maire
De 2008 à 2014 Maire

Aussi, je pense que le moment est venu de passer la main, d'apporter du sang neuf pour un nouveau départ, de nouveaux projets. Durant ces 6 années, avec l'aide du Conseil Municipal, j'ai essayé de faire de mon mieux, privilégiant toujours l'intérêt général.

En six ans de nombreuses décisions ont été prises, beaucoup de travaux ont été réalisés. Parmi ces réalisations, en voici quelques unes:

La mise en place de la PVR qui fait suite à notre carte communale

L'institution de la base forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains devenus constructibles.

Le regroupement scolaire et l'adhésion de Falvy au SISCO de St. Christ

La création, sur la Place, d'une aire de jeux, avec équipements sportifs, à l'intention des jeunes du village

La pose de trois bancs à divers endroits et d'une table pour pique-nique durant les beaux jours au bord des étangs derrière l'Eglise. Quel merveilleux endroit !

La commune récupère, également en 2009, deux terrains, Chemin de St. Quentin et rue du Trou Picard, terrains dits "biens sans maître". Depuis nous les avons vendus.

En 2010 c'est la pose d'un panneau historique devant l'Eglise et la pose de deux points lumineux rue du Charron et rue de Bretagne pour accompagner la construction de deux nouvelles maisons.

C'est également une nouvelle boîte aux lettres, plus grande. Elle permet de poster du courrier qu'il n'était pas possible d'expédier auparavant. Là aussi, durant des

mois, il a fallu relancer les services de la poste

L'implantation d'un totem à l'entrée du village annonçant le début de la Com' de Com du pays neslois.

Une autre mission confiée à un géomètre: l'implantation de bornes aux étangs communaux. Une tension régnait entre les locataires des étangs et leurs voisins. Aujourd'hui le climat est meilleur. Mais sur ce point précis, je peux vous avouer que cela ne s'est pas fait sans mal.

La vente des peupliers de la commune. La coupe terminée, la peupleraie a été replantée et semble bien démarrer.

La rénovation de l'éclairage public par la pose d'une horloge astronomique et le remplacement de 19 points lumineux qui n'étaient plus aux normes actuelles.

Pour ce qui est de la sécurité, en fin d'année, elle vient sensiblement d'être renforcée par la pose de deux radars pédagogiques (le second sera installé route de Pargny en début d'année) et par la mise en place de plusieurs panneaux de signalisation route de Villecourt.

Nos routes ! Je n'en ai pas encore parlé, c'est le plat de résistance que j'ai gardé pour la fin, avec plus de dix kms. de routes à entretenir absorbant une grande partie de notre budget. Comme vous pouvez le constater, beaucoup de travail a été réalisé. Nous disposons aujourd'hui d'un bon réseau, hormis un tronçon, la rue de St. Christ. Le marché est passé et dès janvier, lorsque les conditions météorologiques seront favorables, les entreprises interviendront. Les travaux étaient plus que nécessaires, nous en étions conscients, mais pour diverses raisons, il n'aurait pas été raisonnable d'intervenir plus tôt. Tout n'a pas été fait, il reste quelques aménagements à faire dans la rue de l'Eglise et la rue du Charron entre autres.

Quand à la salle polyvalente, elle aurait besoin d'une cure de rajeunissement. Pour ceux qui ne l'auraient pas vu, une nouvelle gazinière spéciale "collectivités" a été achetée en 2013, l'ancienne

ne répondant plus aux normes de sécurité. La salle est de plus en plus demandée. Valérie est de plus en plus mise à contribution et réalise un travail important. Je l'en remercie.

Je ne vous apprend rien en disant que notre commune ne dispose que de moyens limités. Cependant avec une gestion rigoureuse et la chasse aux subventions, Falvy a continué de se transformer durant ces six années avec la construction de six maisons et un dépôt de demande de permis de construire pour une réalisation en 2014, rue du Charron. L'arrivée du canal Seine-Nord (soyons optimistes en ce début d'année) pourrait accélérer son développement dans les prochaines années.

Tout cela, je ne l'ai pas réalisé seul mais avec l'aide d'une équipe soudée, élément très important, au sein du Conseil municipal que je remercie. J'inclus, bien entendu, Bernard, notre secrétaire, dans cette équipe. Je le remercie pour son efficacité et sa très grande discrétion.

Ayant fait un retour sur ces années écoulées, je ne peux m'empêcher d'évoquer le souvenir de Pierre Maquet, 2° adjoint, mais surtout le départ beaucoup trop rapide d'un ami que nous n'oublions pas.

Quant à Frédéric, premier et unique adjoint, j'ai pu apprécier durant ce mandat toutes ses qualités, disponibilité et clairvoyance entre autres. Aussi c'est tout naturellement à lui que j'ai demandé de former une liste de candidats qui se présenteront à vos suffrages en 2014.



Le nouveau visage de la Rue. de Bretagne

Falvy, qui compte maintenant, au 1^{er} janvier 2014, 147 habitants, a perdu deux figures appréciées de tous, Madame Bellard et Madame Thourret. Toutes deux ont été un modèle de courage. Nous ne les oublierons pas. Cependant la vie continue et c'est ainsi qu'en 2013 Sacha Rigaut et Simon Rigotte ont fait la joie de leurs parents. Je présente toutes mes félicitations aux parents et mes vœux de bonheur aux enfants. Avant de vous quitter, je voudrais remercier tous les bénévoles qui, dans l'ombre, ne ménagent pas leurs efforts afin qu'à Falvy il fasse bon vivre.



Merci à M. & Mme Leveugle pour l'édition de ce journal.

Le conseil Municipal et moi-même vous adressons nos bons vœux de santé et de réussite dans vos projets pour l'année nouvelle.

M. Le Maire Albert DESMIDT

*

Journées européennes du patrimoine 2013



Pour leur 30^e édition, les Journées européennes du patrimoine, qui se sont déroulées les 14 et 15 septembre, ont rendu hommage à l'histoire et à la vitalité de l'action patrimoniale depuis cent ans. L'église Sainte Benoite de Falvy, classée Monument Historique depuis le 2 septembre 1907 a permis aux

visiteurs de comprendre l'intérêt d'œuvrer pour la préservation et la valorisation du patrimoine.

L'objectif prioritaire était de faire connaître les richesses qui nous entourent, celles que l'on croise sans y porter attention, souvent sans reconnaître leur singularité ou l'importance de leur protection.

Jean-Louis Duclaux et Pascal Roussel qui œuvrent tout au long de l'année à la promotion de l'église Sainte-Benoite ont partagé leur passion et leurs connaissances par de nombreuses visites. 55 visiteurs ont pu découvrir un patrimoine parfois méconnu et souvent insoupçonné.

Peu de villages disposent d'une Association Culturelle ayant pour but de faire connaître les richesses monumentales et mobilières de leur patrimoine religieux. A Falvy, cette véritable passion transmise par Pierre Maquet permet aux guides actuels de souligner que 'A chaque visite, c'est l'histoire et l'identité du village que l'on transmet'.

Un grand merci aux visiteurs qui ont contribué au succès de cette manifestation. Nous avons eu également l'honneur de recevoir, Monsieur Bernard Sandras, Directeur de l'Office de Tourisme de Péronne très enthousiasmé par la beauté de notre église.

Pascal Roussel

Site à consulter vivre-a-falvy.fr



L'Hiver 2012/2013 à connu une abondance de neige peu commune

Automatisation et réfection des vannages de la Haute-Somme

Les travaux de réfection et d'automatisation des vannages de la Haute-Somme ont pour objectifs de permettre une gestion fine et cohérente des niveaux d'eau sur la vallée.

En effet, ces ouvrages d'art permettent de maintenir un niveau sur chaque bief et étaient jusqu'à présent manipulés par le propriétaire (privé ou communal). La gestion des niveaux demande une présence accrue, plusieurs fois par jour et même parfois la nuit, ce qui est devenu difficile à présent puisque ces ouvrages ne sont plus liés à une activité professionnelle de production de poissons ou de meunerie comme autrefois.

Ces ouvrages jouent un rôle important dans la lutte contre les inondations, la protection des milieux naturels de la Haute-Somme ainsi que pour les activités sur les étangs (chasse et pêche).

L'automatisation des vannages a lieu sur les communes de Cappy, Cléry-sur-Somme, Feuillères, Epénancourt, Falvy, Béthencourt-sur-Somme et Eclusier-Vaux.

Le financement public est de 80% (40% du FEDER (Europe), 32,5% du Conseil Général de la Somme et 7,5% du Conseil Régional de Picardie).

Les 20% restants ainsi que les frais de financement des études et travaux sont à la charge du propriétaire. La commune de Falvy ne supporte donc aucune charge sur ce chantier de réfection de vannage.

Sur Falvy, de manière succincte les travaux consistent en :

- Le changement de 2 vannes
- L'automatisation d'une vanne qui se lèvera ou se fermera au centimètre près en fonction du niveau d'eau relevé par une sonde.
- La reprise du génie civil sur les 2 ouvrages, la mise en place d'enrochements.

Frédéric Lecomte



Suite de la 1^o page

A 18H00 la distribution a été faite et pas moins de 150 truites ont été partagées. Un seul pêcheur est resté bredouille, le droit de réserve ne me permet pas de le nommer, mais il se reconnaîtra.....

Cette année pour le repas à la grange nous avions choisi d'innover en remplaçant le traditionnel couscous par un jambon frites. L'organisation nous a demandé beaucoup plus de travail puisqu'il a fallu amener chapiteau, friteuses et tournebroche. Cette manifestation a été rendue possible grâce à l'aide et au prêt du matériel du Comité des fêtes d'Ennemain, un grand merci à eux. Nous avions prévu 5 jambons et 75 kg de frites. Les 130 personnes ont été servies en un temps record et tous ont pu manger chaud, la soirée s'est ensuite terminée sur la piste de danse. Une seule petite ombre au tableau puisque nous avons dû déplorer le vol d'un jambon pendant la soirée.

Au 15 Août, pour son concours, la section pêche a rassemblé 28 concurrents. L'ambiance était très bonne comme à l'accoutumée et chacun des participants a été récompensé par de jolis lots. La remise des prix était suivie d'un apéritif. Michel Deleu a remercié l'ensemble des pêcheurs pour leur participation et tous les bénévoles qui ont participé au nettoyage des rives de l'étang ainsi qu'à l'organisation du concours de pêche.

A l'occasion de cette 30^e édition des Journées européennes du Patrimoine, 55 visiteurs ont pu se rendre compte de la beauté de l'église Sainte-Benoite. Dans le cadre d'une visite guidée, les amateurs d'histoire et les

nouveaux habitants du village ont pu découvrir les richesses architecturales que renferme l'édifice et ils n'avaient que l'embaras du choix. Un grand merci à Pascal Roussel et Jean-Louis Duciaux pour l'animation de ces visites guidées.

La vie des sections :

Tennis :

Aucune dégradation n'est à déplorer pour cette année 2013, dommage qu'il n'y ait pas plus de participants avec seulement 6 inscriptions d'habitants de Falvy. Merci à Harry pour l'entretien qu'il effectue régulièrement sur le tennis et ses abords. Grâce à cet entretien régulier, le court est toujours en bon état après 30 ans d'existence.

Rappel de la cotisation annuelle :

- Gratuit pour les enfants de Falvy (moins de 16 ans)
- 30€ pour les adultes de Falvy (à partir de 16 ans)
- 20€ pour les enfants extérieurs à Falvy (moins de 16 ans)
- 45€ pour les adultes extérieurs à Falvy (à partir de 16 ans)

Pêche :

Toujours aucun souci pour l'occupation des pontons de pêche, et Michel est amené régulièrement à répondre négativement aux nouvelles demandes.

A ce jour, 13 pontons occupés par des extérieurs et 10 par des habitants de Falvy.

Les projets et dates à retenir pour 2014 :

* 15 février à partir de 16H00 : Concours de belote.

Même si vous ne jouez pas aux cartes, venez nous rendre une petite visite pour boire un verre, manger une crêpe ou un croque-monsieur, cela nous fait toujours plaisir.

8 Mars, spectacle sur glace « Holiday on Ice » au Zénith de Paris, départ prévu à 9H30 devant l'arrêt de Bus.

21 juin, Repas du village à la grange
15 Août, concours de pêche.

Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur ces événements.

Le Président

Frédéric Lecomte